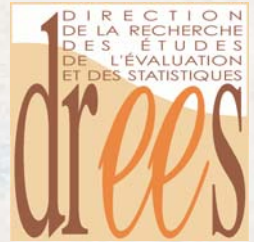




Ministère de la Santé
et des Solidarités

Ministère délégué
à la Sécurité sociale,
aux Personnes âgées,
aux Personnes handicapées
et à la Famille



Colloque « Âge et travail »

Séance « Politiques sociales et gestion des fins de carrière »

Etat de santé et cessation d'activité avant la retraite

*Laurent CAUSSAT, Drees, Ministère de la Santé et des Solidarités
Mardi 13 mars 2007*

⌘ Les déterminants de la cessation définitive d'activité

⌘ Les déterminants monétaires : comparaison niveau de vie en activité / niveau de vie en retraite.

⌘ Les déterminants non monétaires : santé, situation du conjoint, conditions de travail.

⌘ L'existence de dispositifs alternatifs à la retraite permettant la cessation d'activité.

➔ En particulier, un mauvais état de santé ou des conditions de travail dégradées peuvent entraîner l'entrée dans un dispositif « médicalisé » de cessation d'activité.

Les cessations d'activité avant la retraite

⌘ La réforme des dispositifs destinés aux personnes handicapées en France et à l'étranger

⌘ Un enjeu important dans plusieurs pays européens...

- ⌘ Rapport de l'OCDE : « Transformer le handicap en capacité » (2003).
- ⌘ Un haut niveau de bénéficiaires des prestations d'invalidité en Europe du Nord (Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni...).
- ⌘ Recommandations : ne pas assimiler invalidité et inaptitude au travail, « activer » les dépenses d'invalidité, impliquer les employeurs.

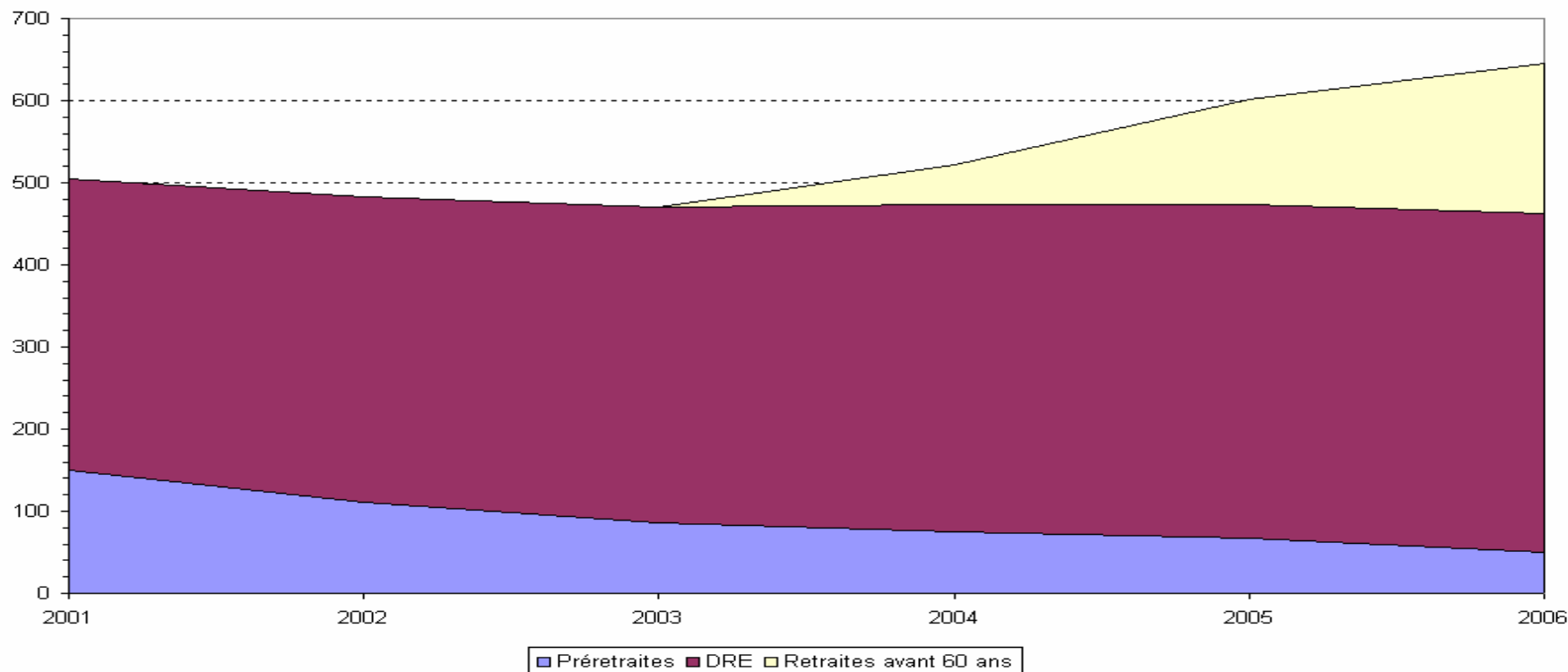
⌘ ...Mais moins prégnant en France :

- ⌘ A la fin des années 90 : 5 % de la population âgée de 20 à 64 ans bénéficiaire de prestations d'invalidité (6 % en moyenne OCDE).
- ⌘ Bonne pratique en matière d'emploi des handicapés.

⌘ Préretraites, dispenses de recherche d'emploi et retraites anticipées

(milliers)

Bénéficiaires de divers dispositifs permettant la cessation définitive d'activité

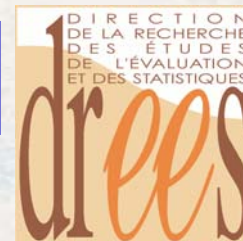




Ministère de la Santé
et des Solidarités

Ministère délégué
à la Sécurité sociale,
aux Personnes âgées,
aux Personnes handicapées
et à la Famille

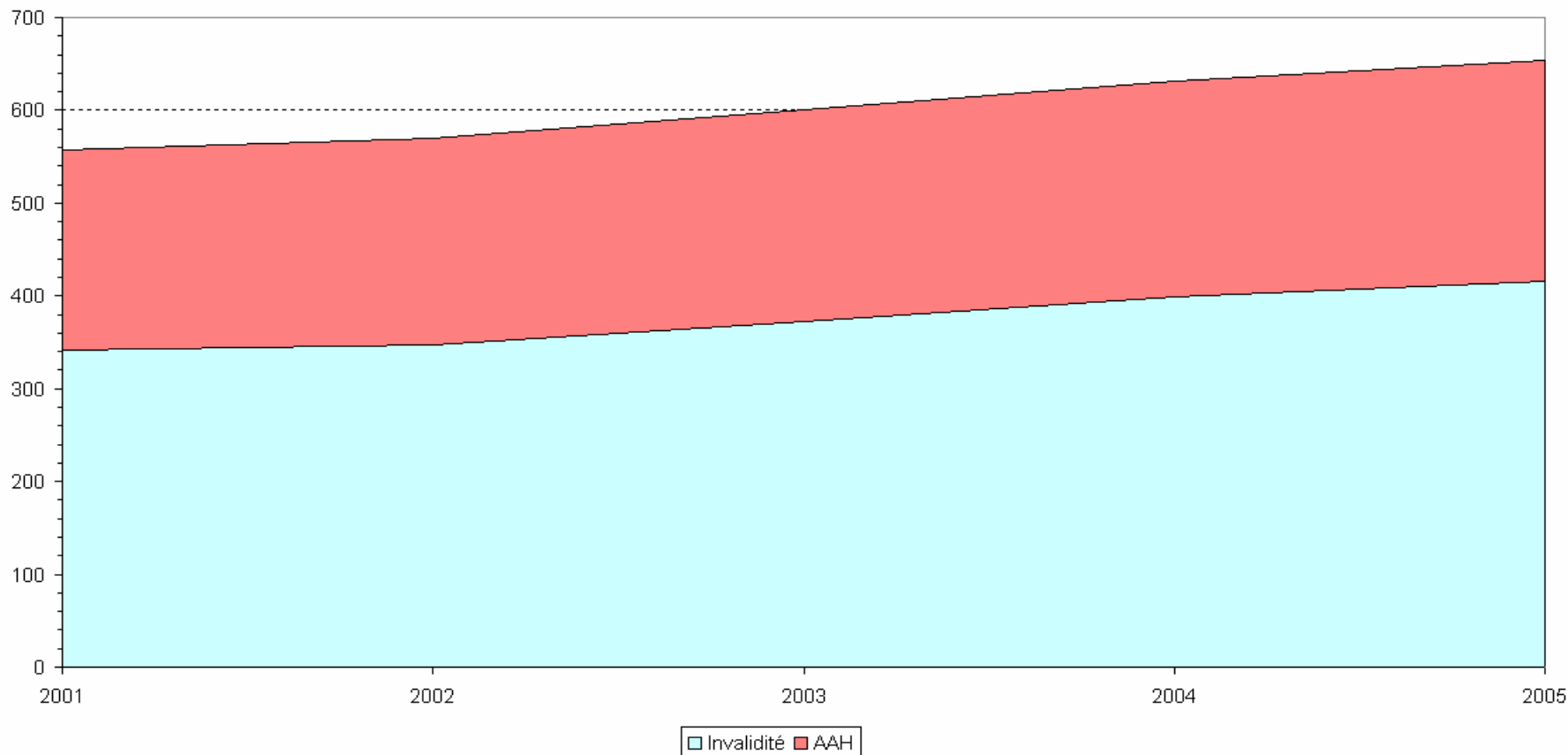
Les cessations d'activité avant la retraite



Invalidité et handicap

Bénéficiaires de divers dispositifs médicalisés permettant la cessation anticipée d'activité

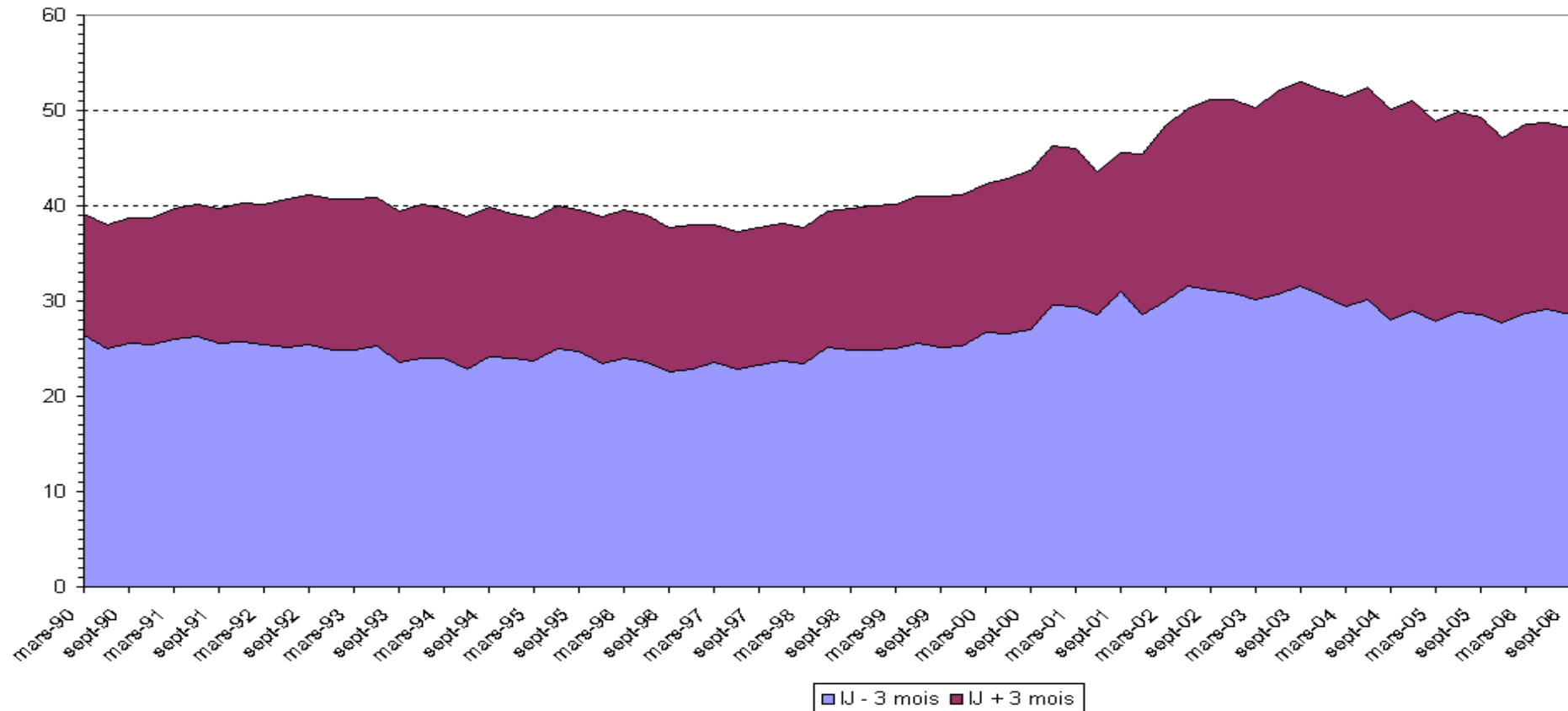
(milliers)



Les indemnités journalières de maladie

(millions de journées)

Dénombrement des indemnités journalières de maladie



Les cessations d'activité avant la retraite

⌘ Les dispositifs médicalisés se sont-ils substitués aux préretraites ?

⌘ La diminution des indemnités journalières depuis 2003 est liée à la conjoncture économique, à la diminution de la population active âgée, à un changement des décisions d'admission à l'invalidité et à un renforcement des contrôles.

⌘ Donc peu d'impact de la diminution des préretraites et de la réforme des retraites sur la hausse de l'invalidité (et de l'AAH?).

⌘ Mais il reste à expliquer la hausse des indemnités journalières de 1997 à 2003 ? Est-elle liée au durcissement de la législation vieillesse ?

Les cessations d'activité avant la retraite

⌘ Etat de santé et maintien dans l'emploi

⌘ Dans le cas des hommes âgés de 50 à 59 ans, la dispense de recherche d'emploi est fortement corrélée à un état de santé dégradé.

⌘ Plus généralement, il existe un biais de sélection dynamique : les seniors qui se maintiennent le plus longtemps dans l'emploi sont aussi ceux qui sont en meilleur état de santé.

⌘ Le durcissement de la législation d'assurance vieillesse touche-t-il des personnes à la santé fragile...

⌘ ... Ou entraîne-t-il des comportements opportunistes d'arrêt de travail ?

Les cessations d'activité avant la retraite

⌘ Etat de santé et arrêts de travail

⌘ Problèmes statistiques :

- ⌘ L'état de santé auto-perçu peut différer de l'état de santé « objectif », d'où une surestimation possible de l'impact sur le recours aux arrêts de travail.
- ⌘ L'état de santé interagit avec d'autres déterminants, parfois non observables, de la sélection sur le marché du travail.

⌘ Après correction :

- ⌘ Les plus de 50 ans se jugent plus fréquemment en mauvais état de santé.
- ⌘ L'état de santé auto-perçu influence le recours aux arrêts de travail.
- ⌘ Mais les 50 ans et plus recourent moins fréquemment aux arrêts de travail que les plus jeunes (9 % contre 11 % en données brutes).
- ⌘ En revanche, ils totalisent en moyenne une durée d'arrêt plus longue.

Les cessations d'activité avant la retraite

⌘ Remarques conclusives

⌘ Le moindre recours des 50 ans et plus aux arrêts maladie n'incite pas à penser que l'on soit en présence de comportements opportunistes massifs.

⌘ Les personnes qui s'estiment en mauvaise santé souhaitent partir plus tôt en retraite, mais le fait d'avoir connu des arrêts de travail ne renforce pas significativement ce souhait.

⌘ La hausse des indemnités journalières entre 1997 et 2003 paraît liée à une plus forte prescription par les médecins.

⌘ Quel lien entre chômage et arrêts maladie en fin de carrière ?